l'Europe s'engage en France

avec le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

pour le développement rural

COMITE DE PROGRAMMATION LEADER

GAL PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

PROCES VERBAL DU COMITE DE PROGRAMMATION DU JEUDI 18 MAI 2017

Le jeudi 18 mai 2017, à 14 heures dans la salle de la Gare de Courniou Les Grottes, s'est tenue la réunion des membres du Comité de Programmation du Groupe d'Action Locale Pays Haut Languedoc et Vignobles, sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES.

Ont participé à cette réunion les membres suivants :

Collège « Privés »

Titulaires	Réponse	Suppléant	Réponse
BEUGNON Guilhem	x	FROIDEVAUX Claude	
BEZIAT Patrick	x	BASCOUL Francis	
BLANQUET Catherine	x	BACHELOT Olivier	
BONANO Chloé		BELOT Nelly	x
CARNELLE Gérard		FRISSANT Françoise	x
COSTE Philippe		CARRETIER Denis	
DESMAZIERES Stephan		BLET Nadège	x
FLEUTIAUX Bertrand	x	PELEGRIN Séverine	
FRANCART-MARTY Marie-Josèphe		RODRIGUEZ Gabriel	
GARRIGUENC Thierry		JEANJEAN Marie-Odile	x
MIQUEL Raymond		AUBERT Richard	
OLLIER Françoise	x	IMBERT Nathalie	x
ROMBEAUX Christophe	x	VIE Nicole	x
Total	6	Total	6

Collège « Publics »

Titulaires	Réponse	Suppléant	Réponse
ARCAS Jean	x	FRAISSE Yves	
BADENAS Jean-Noël		SOLA Edwige	
BOUTES Francis	x	GIL Isabelle	
CABROL Josian	x	SONZOGNI Catherine	x
EDO Marie-Aline		SALLES Luc	x
ETIENNE Norbert	x	GIL Martine	x
GALTIER Daniel	x	VIDAL Bernard	
GUIRAUD Luc	x	SALAVIN Thérèse	x
MARCOUIRE Gérard		OLMOS Martine	x
MARTINEZ Antoine		MANENC Aurélien	
PONS Marie-Pierre		FALIP Jean-Luc	
QUEROL Sylvie	x	GONZALEZ Harmonie	x
Total	7	Total	6

Pays Haut Languedoc et Vignobles

La règle du double quorum a été respectée :

- Au moins 50% des membres du Comité de Programmation ayant voix délibérante étaient présents (19 membres votants des collèges « Privés » et « Publics » sur 25).
- Au moins 50% des membres votants lors de la séance du Comité de Programmation appartiennent au collège privé (10 membres du collège « Privés » sur 19 votants).

I. Introduction de Francis BOUTES, Président du GAL

L'ensemble des participants à cette réunion du Comité de Programmation a été accueilli et remercié de sa présence par Monsieur Francis BOUTES, Président du GAL. Après avoir constaté que le double quorum était bien respecté, il a été proposé qu'un tour de table soit fait afin que chaque membre du Comité se présente.

II. Information sur l'inéligibilité d'un dossier

Les membres du Comité de Programmation sont informés que la demande d'aide financière concernant la restauration du Château de Dio est rejetée en raison de l'inéligibilité du porteur de projet. En effet, les personnes physiques ne peuvent obtenir une aide faute d'immatriculation au répertoire SIRENE (nouveauté de la programmation 2014-2020).

III. Informations préalables à la sélection des projets

a) La maquette financière du GAL au 29 mars 2017.

Etat de la maquette financière suite à la consultation écrite du 29 mars 2017 :

Mesures	Montants alloués	FEADER LEADER programmé	Solde de la maquette	FEADER LEADER consommé
19-2 (fiche 1 - PPAM bio)	325 000,00 €	11 371,72 €	313 628,28 €	0,00 €
19-2 (fiche 2 - Sites patrimoniaux)	325 000,00 €	142 320,41 €	182 679,59 €	0,00 €
19-2 (fiche 3 - Sites touristiques)	380 000,00 €	42 228,56 €	337 771,44 €	0,00 €
19-2 (fiche 4 - Sites en marchés)	140 000,00 €	98 583,00 €	41 417,00 €	0,00 €
Total 19-2	**1 170 000,00 €**	**294 503,69 €**	**875 496,31 €**	**0,00 €**
19-3 (fiche 5 - Coopération)	95 000,00 €	0,00 €	95 000,00 €	0,00 €
Total 19-3	**95 000,00 €**	**0,00 €**	**95 000,00 €**	**0,00 €**
19-4 (fiche 6 - Animation GAL)	385 000,00 €	88 610,12 €	296 389,88 €	0,00 €
Total 19-4	**385 000,00 €**	**88 610,12 €**	**296 389,88 €**	**0,00 €**
Total général	**1 650 000,00 €**	**383 113,81 €**	**1 266 886,19 €**	**0,00 €**

b) Les projets présentés en quelques chiffres au 29 mars 2017.

Monsieur Francis BOUTES présente des données chiffrées de la sélection des projets depuis le début du programme LEADER 2014-2020 :

- Le montant total des projets LEADER sélectionnés et programmés s'élève à 647 310,26 €.
- Le montant des fonds LEADER investis dans ces projets est de 383 113,81 €, ce qui représente 59,18 % de cofinancement européen sur l'ensemble des projets sélectionnés.
- Le Conseil Départemental de l'Hérault a investi 122 401,05 €, ce qui représente 18,91 % de cofinancement.
- L'ensemble des projets sélectionnés et programmés depuis le début du programme représente 23,22 % de la maquette financière du GAL.

c) Transfert de fonds entre fiches-actions.

Il est proposé aux membres du Comité de Programmation de procéder à un transfert de 100 000 € de fonds de la fiche 3 vers la fiche 4 (voir tableau en page suivante).

Mesures	Maquette initiale	Proposition de transfert de fonds	Nouvelle maquette au 18/05/2017	FEADER LEADER programmé au 11/04/2017	Solde de la maquette au 18/05/2017 (avant la sélection de nouveaux projets)
19-2 (fiche 1 - PPAM bio)	325 000,00 €	- €	325 000,00 €	11 371,72 €	313 628,28 €
19-2 (fiche 2 - Sites patrimoniaux)	325 000,00 €	- €	325 000,00 €	142 320,41 €	182 679,59 €
19-2 (fiche 3 - Sites touristiques)	380 000,00 €	- 100 000,00 €	280 000,00 €	42 228,56 €	237 771,44 €
19-2 (fiche 4 - Sites en marchés)	140 000,00 €	100 000,00 €	240 000,00 €	98 583,00 €	141 417,00 €
Total 19-2	**1 170 000,00 €**	**- €**	**1 170 000,00 €**	**294 503,69 €**	**875 496,31 €**
19-3 (fiche 5 - Coopération)	95 000,00 €	- €	95 000,00 €	0,00 €	95 000,00 €
Total 19-3	**95 000,00 €**	**0,00 €**	**95 000,00 €**	**0,00 €**	**95 000,00 €**
19-4 (fiche 6 - Animation GAL)	385 000,00 €	- €	385 000,00 €	88 610,12 €	296 389,88 €
Total 19-4	**385 000,00 €**	**0,00 €**	**385 000,00 €**	**88 610,12 €**	**296 389,88 €**
Total général	**1 650 000,00 €**	**6,06%**	**1 650 000,00 €**	**383 113,81 €**	**1 266 886,19 €**

L'ensemble des membres du Comité de Programmation approuve le transfert de fonds ainsi proposé.

IV. Présentation et sélection des projets

Intitulé du projet	Maître d'Ouvrage	N° fiche action	FEADER	Conseil Départ. 34	Conseil Régional Occitanie	Autre financeur public	Autofinan-cement	Montant total du dossier
Développement de la filière PPAM 2017-2018	Association Bio Orb PPAM	1	103 111,68 €	25 777,92 €	- €	- €	32 222,42 €	161 112,02 €
Protection et valorisation du patrimoine archéologique du territoire des Avant-Monts	Association Les Arts Vailhan	2	21 095,55 €	7 523,89 €	8 000,00 €	1 000,00 €	9 404,86 €	47 024,30 €
Conservation et mise en valeur du castrum d'Olargues - phase 2	Commune d'Olargues	2	30 706,80 €	30 000,00 €	- €	20 235,60 €	20 235,60 €	101 178,00 €
L'AOC Faugères fête la nature	Syndicat de l'AOC Faugères	3	4 867,36 €	1 716,84 €	- €	2 000,00 €	2 146,05 €	10 730,25 €
Caroux Outdoor	Association Vélo Caroux Haut Languedoc	3	18 000,00 €	4 500,00 €	- €	- €	5 625,00 €	28 125,00 €
L'invitation au voyage sur la destination Haut Languedoc et Vignobles 2017/2018	Pays HLV	4	61 727,05 €	15 431,76 €	- €	- €	19 289,70 €	96 448,51 €
Animation du GAL 2017	Pays HLV	6	66 288,40 €	8 286,05 €	8 286,05 €	- €	0,04 €	82 860,54 €
		Totaux	**305 796,84 €**	**93 236,46 €**	**16 286,05 €**	**23 235,60 €**	**88 923,67 €**	**527 478,62 €**

Les porteurs de projets ont présenté leurs opérations et répondu aux questions qui leur étaient posées, puis ont quitté la salle pour permettre aux membres du Comité de Programmation de débattre et noter les opérations.

Tous les projets présentés en sélection répondent aux objectifs stratégiques du GAL et ont obtenu une note supérieure à 10. Ils feront donc l'objet d'un financement du programme FEADER LEADER.

Projet	Note du Comité Technique	Note retenue par le Comité de Programmation
Développement de la filière PPAM 2017-2018	16,98/20	**16,98/20**
Protection et valorisation du patrimoine archéologique du territoire des Avant-Monts	14,93/20	**14,93/20**
Conservation et mise en valeur du castrum d'Olargues - phase 2	12,24/20	**12,24/20**

Projet	Note du Comité Technique	Note retenue par le Comité de Programmation
L'AOC Faugères fête la nature	15,93/20	**15,93/20**
Caroux Outdoor	16,53/20	**16,53/20**
L'invitation au voyage sur la destination Haut Languedoc et Vignobles 2017/2018	16,67/20	**16,67/20**
Animation du GAL 2017	Hors sélection	Hors sélection

V. Etat des lieux de la programmation du GAL

Les gestionnaires du programme LEADER rappellent que 383 113,81 € de fonds FEADER LEADER cumulés ont été programmés au 29/03/2017 et font part de diverses difficultés sur la mise en œuvre du programme 2014-2020 :

- 0 € de FEADER LEADER payé au 18/05/2017 (les modules de la base de gestion Osiris n'étant pas totalement opérationnels),
- toutes les opérations en maîtrise d'ouvrage Pays Haut Languedoc et Vignobles n'ont pas encore de courrier de récépissé de dépôt de dossier,
- tous les dossiers programmés depuis décembre 2016 n'ont pas encore leur convention financière LEADER,
- les formulaires LEADER de demande d'aide subissent encore des modifications, une nouvelle version ayant été livrée le 24/04/2017,
- la liste des documents à fournir lors du dépôt d'un dossier évolue également au fil des modifications du formulaire LEADER,
- bien que du personnel ait été recruté, l'instruction règlementaire des dossiers LEADER par le service instructeur est réalisée tardivement (avant-veille du Comité Technique).

VI. Questions diverses

Le Président du GAL propose de fixer la date de la prochaine réunion du Comité de Programmation. Cette dernière est prévue **le jeudi 14 décembre 2017**.

* * *

Tous les points à l'ordre du jour ont été traités, Monsieur Francis BOUTES lève la séance du Comité de Programmation à 16h45.

Francis BOUTES,
Président du GAL.

Syndicat Mixte du Pays HAUT-LANGUEDOC et VIGNOBLES